



ANGERS
NANTES
OPÉRA

Par ces temps de matraquage social où la vie de tout un chacun est de plus en plus difficile, la CGT reste un rempart contre l'austérité.

C'est pourquoi, **le 4 décembre** prochain, vous êtes invités à élire vos représentants du personnel au Comité Technique Paritaire pour une durée de 4 ans, 5 titulaires et 5 suppléants qui joueront un rôle essentiel dans la négociation et les décisions prises concernant vos droits et vos conditions de travail.

En donnant votre voix à **la liste de la CGT**, vous vous assurez d'une écoute attentive, d'un soutien solide et d'une représentativité efficace au sein du **Comité Technique Paritaire**.

Chacun de nous, personnel de l'Opéra, avec les membres élus de la CGT, unissons-nous, soyons convaincants et gagnons de nouvelles garanties collectives pour une sécurité professionnelle, culturelle et sociale.

La CGT continuera à présenter un travail de qualité et de transparence.



**En tant qu'élus CGT, notre volonté est fondée sur les exigences des salariés.
Grâce à vous, nous avons obtenu lors du dernier mandat en CTP:**

- Un réel suivi Hygiène et Sécurité.
- La régularisation de l'outil et des conditions de travail.
- Des investissements.
- Des formations.
- Un règlement intérieur en bonne et due forme.
- La rédaction du Document Unique.
- Le remplacement de départ en retraite : deux électriciens, deux machinistes, ainsi que le maintien de l'effectif des choristes.
- La prime individuelle de fonction allant de 50 euros à 96 euros selon les services.
- Une prime de 70 à 110 euros pour les agents se déplaçant régulièrement à Angers.
- Une Prime de déplacement exceptionnel pour « Tristan et Isolde » à Dijon.
- La régularisation du climat détestable dans lequel se trouvait le personnel administratif, occasionnant des risques psychosociaux.
- L'embauche d'une Administratrice Directrice des Finances.
- La restitution de l'audit social.
- La requalification de certains agents au service électrique.
- La dotation habillement digne de ce nom.
- La mise en place d'un véritable atelier de serrurerie au Perray.
- De nouveaux véhicules adaptés.
- Divers mobiliers ergonomiques (bureaux, fauteuils.....).
- L'obtention de matériel informatique adéquat.
- Un bureau syndical digne de ce nom.
- L'obtention des tickets restaurants pour les intermittents du spectacle.
- La rédaction des profils de postes.
- L'obtention des Charges Maximum Utiles des points d'accroche pour sécuriser le plateau et la salle.

**LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS**



Pour sauver la Culture, des élus CGT solidaires avec les intermittents, les intérimaires et les précaires :

Nous vous rappelons que la CGT n'a pas signé l'accord UNEDIC qui change les régimes d'assurances chômage et notamment en ce qui concerne les annexe 8 et 10 concernant les intermittents du spectacle. A l'heure où le MEDEF en demande toujours plus, à l'heure où les conquêtes sociales, comme la sécurité sociale, sont en danger, à l'heure où la culture est en péril, la CGT reste un acteur prédominant pour défendre les droits de tout un chacun.

... ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE ...

Avec Vous et notre organisation syndicale, nous souhaitons amplifier l'action revendicative. La CGT a besoin de vous pour faire avancer vos revendications, avec :

*La CGT,
votre meilleur atout !*

Des élus engagés :

- sur toute la durée de leur mandat

Des élus à l'écoute :

- Organisation de Réunions d'Information mensuelle avant chaque CTP

Des élus vigilants, responsables et déterminés à :

- La réfection de la grande loge
- Un réel suivi Hygiène et Sécurité
- Un respect et une considération des salariés
- La mise en place d'un dialogue social pertinent
- La revalorisation des salaires
- Un recrutement de personnel
- La pérennisation des effectifs d'Angers Nantes Opéra
- La prévention des risques professionnels et psychosociaux
- La pérennisation de l'atelier de décor par l'embauche de personnel permanent
- L'application des lois et des conventions collectives
- La modernisation des services
- Une planification cohérente de « la loi des 35 heures » avec nos services
- Un maintien des conquêtes sociales
- Un maintien des formations professionnelles
- Un réel atelier maquillage/perruquerie
- L'amélioration du réseau informatique
- Etc.....



Des élus bénéficiant de l'appui et de la logistique du Syndicat CGT Ville de Nantes :

- Toutes les avancées sociales gagnées dans la Métropole ont été amenées en CTP par la CGT



La CGT c'est vous qui la faites VIVRE !!!!!

Le résultat du scrutin fixera le nombre de délégués CGT en CTP. Ceux-là désigneront les membres du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Condition de Travail), qui représenteront les différents sites et les divers métiers. En même temps que vous choisissez vos représentants CTP, vous allez aussi choisir ceux de la Commission Administrative Paritaire. Les élus CAP ont pour but de défendre le déroulement de carrière des agents ainsi que de les assister en cas de litige disciplinaire.

Pour la première fois, la CGT a un membre du SMANO sur la liste de la CAP du Maine et Loire.



Rassembleur et Solidaire, la CGT fait appel à votre intervention, indispensable pour faire aboutir vos revendications, pour un meilleur service public.

**Votez pour les candidats CGT,
C'est Voter pour Vous !**

Vos Candidats CTP:

Angers Nantes Opéra

1. Romain Delavaux	Régisseur lumière	11. Samuel Baron	Régisseur son
2. Daniel Guillemot	Machiniste	12. Pascal Le Coz	Chef accessoiriste
3. Jérôme Joyeux	Perruquier	13. Alison Bigeard	Peintre
4. Maxime Tertereau	Régisseur lumière	14. Sékou Diallo	Coupeur
5. Benoit Hermann	Machiniste	15. Eric Ordrenneau	Accessoiriste
6. Yaël Pachet	Choriste	16. Valerian Garnier	Machiniste
7. Céline Fondain	Régisseuse de recettes	17. Béatrice Bonneau Eveno	Maquilleuse
8. Yoan Le Normand	Machiniste	18. Xavier Potiron	Chef machiniste adjoint
9. Florence Dauriach	Choriste	19. Anne Le Déaut	Couturière
10. Angèle N'Diaye	Habilleuse	20. Ludovic Bernard	Accessoiriste

Si vous recherchez des informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail afin de prendre rendez-vous avec vos représentants:

cgt.smano@laposte.net



Syndicat CGT Territoriaux Ville de Nantes CCAS et SMANO

16 Rue du moulin – 44 000 NANTES – Tél : 02 40 41 95 46 – Fax : 02 40 41 59 83

Mail : SYNDICAVILLE-CGT@mairie-nantes.fr – site internet : www.cgt.nantes.fr

